

DADVSI en une seule image

C'est la petite histoire d'une photographie qui en apparence ne paye pas de mine.



Deux écrans et une peluche coincés sur une étagère. A priori pas grand chose d'intéressant ni de très significatif. L'image n'a intrinséquement rien pour elle et ne risque pas de plaire aux esthètes.

Elle a pourtant pour moi valeur historique pour ne pas dire valeur de symbole.

Comme [François Schnell](#), l'auteur de la photographie, nous étions en effet nombreux à suivre les débats en temps réel et jusqu'à tard dans la nuit, rivés aussi bien à l'écran de télévision qui diffusait en direct les interventions à l'Assemblée (c'est pas nouveau) qu'à celui de l'ordinateur où nous pouvions sur des forums dédiés commenter à la volée ce qui était en train de se produire sous nos yeux (c'est un peu plus nouveau).

Cela a donné [le fil le plus long](#) de Framagora (plus de 2000 messages en moins de 2 jours !) et c'est justement celui-là qu'a choisi de figer le photographe sur son cliché.

Le choix de l'intervenant à la télé n'est pas non plus anodin. Il s'agit du député [Christian Paul](#) (PS) qui, comme Billiard

(Verts), Bloche (PS), [Bayrou](#) (UDF), Boutin (UMP), [Cazenave](#) (UMP) ou Carayon (UMP) n'étaient pas favorables au projet de loi en l'état.

Quant à la peluche, vous l'aviez reconnu, c'est Tux la mascotte Linux et elle vient nous rappeler que les logiciels libres étaient fortement impliqués dans le projet de loi (par contre vous ignoriez peut-être qu'[elle voyage autant que le nain de jardin d'Amélie Poulain](#) !).

Toujours est-il que quand François Schnell m'a signalé [la mise en ligne de sa photographie sur Flickr](#), elle m'a tout de suite séduite. Et, étant sous licence libre Creative Commons BY, j'ai alors illico pris la décision de la faire figurer un temps en accueil de [framsoft.net](#), l'accompagnant d'un texte un peu elliptique "DADVSI, il s'est passé quelque chose..." (du coup on se retrouvait avec une version "dérivée" de l'originale soit dit en passant).



Elle a ensuite vécu sa vie de document numérique libre sur le Web. On l'a ainsi retrouvée, et ce n'est pas une surprise, [sur Eucd.info](#).



Et, pas plus tard qu'hier, on l'a vue réapparaître rien moins que [sur le site du journal Le Monde](#) associée à un article intitulé *La rentrée brouillonne de la loi Dadvsi* (litote !).



Domage que l'on n'ait droit qu'à un DR (Droits Réservés) pour seul crédit alors même que la licence choisie, la Creative Commons BY, se concentre plutôt sur *les droits autorisés*.

En tout cas, merci [frenchy](#).

Tu nous avais raconté [le voyage d'une jolie chanson](#) sur notre [Tribune Libre](#), je te rends la pareille avec ce modeste billet
□

< edit du 10 octobre >

Finalement Le Monde a décidé de créditer la photo avec la bonne licence (voir copie d'écran ci-dessous). En lieu et place de l'ancien "DR" on a droit désormais à un "François Schnell / Framasoft (CC-BY). La loi Dadvsi a été partiellement censurée par le Conseil constitutionnel". Cela fait plaisir même si [cela ne s'est pas fait sans peine](#).

Agrandissez l'image 



François Schnell / Framasoft (CC-BY) .
La loi Dadvsi a été partiellement censurée par le Conseil constitutionnel.